

## Le point sur la RT 2012

Le 17 mars

Le 17 mars à 17 heures se tiendront, au musée d'art moderne de Saint-Etienne, les "5 à 7 de l'éco-construction" sur le thème de la RT 2012. Le label BBC/Effinergie avait ouvert en France la voie aux bâtiments basse consommation. Le Grenelle de l'environnement a, depuis, entériné le passage à une réglementation thermique beaucoup plus contraignante, la RT 2012, fortement inspirée de ce label BBC/Effinergie, mais qui s'en distingue par certains aspects. La RT 2012, entrera en vigueur pour certains bâtiments dès la fin de cette année 2011.

Ce rendez-vous sera l'occasion d'aborder les points suivants :

- quelles vont être les exigences de la RT 2012, et en quoi seront-elles différentes de la réglementation actuelle (RT 2005), et du label "volontaire" BBC/Effinergie ?
- quelles seront les conséquences pratiques en matière de conception de l'enveloppe, de niveau d'isolation, de menuiseries extérieures, de performance des systèmes de chauffage et de ventilation ?
- quand va entrer en vigueur la RT 2012, et pour quels types de bâtiments ?
- quelles sont les "exigences de résultats" en matière de consommation énergétique, de conception bioclimatique et de confort d'été ?
- quelle place va jouer l'étanchéité à l'air et son contrôle ?
- quelles seront les procédures liées à cette réglementation pour les permis de construire et les contrôles ?
- quelle sera la place de l'expert indépendant prévu dans la loi Grenelle ?
- comment cette RT 2012 prépare-t-elle la réglementation de 2020 qui imposera des bâtiments à énergie positive ?

Pour répondre à toutes ces questions, on notera la participation de Roland Fauconnier, expert au sein de la Fédération française du bâtiment et qui a participé aux groupes de travail qui ont élaboré la RT 2012.